

104 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018 / BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

Après avoir présenté le compte administratif de l'exercice 2018 du service de l'eau, Monsieur le maire demande au conseil municipal de constater les résultats suivants.

| | RÉSULTAT CLÔTURE 2017 (A) | VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT (B) | RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018 (C) | RÉSULTAT DE CLÔTURE 2018 A-B+C |
|----------------|---------------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------------------|
| INVESTISSEMENT | - 34 762,53 € | | 449 082,73 € | 414 320,20 € |
| FONCTIONNEMENT | 811 894,19 € | 500 000,00 € | 205 091,13 € | 516 985,32 € |

| RESTES À RÉALISER (INVESTISSEMENT) | |
|---------------------------------------|--------------|
| RECETTES | 350 390,50 € |
| DÉPENSES | 171 883,84 € |
| SOLDE (D) | 178 506,66 € |

L'excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2018 est donc égal à 516 985,32 € (A-B+C).

Le résultat de clôture de l'exercice 2018 en investissement corrigé du solde des restes à réaliser est égal à 592 826,86 € (A-B+C+D). Il est positif, il y n'a donc pas de besoin de financement en investissement au 31 décembre 2018.

Il est cependant proposé d'affecter en réserves complémentaires 200 000,00 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, puisque le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de la manière suivante.

| | |
|---|---------------------|
| Affectation obligatoire (compte 1068 = besoin de financement investissement) | 0,00 € |
| Solde disponible (= résultat de clôture 2015 fonctionnement) | 516 985,32 € |
| Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) | 200 000,00 € |
| Total 1068 | 200 000,00 € |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R 002 = résultat de clôture – affectation au 1068) | 316 985,32 € |
| Résultat d'investissement à reprendre (ligne D 001 = résultat de clôture 2015 investissement) | 414 320,20 € |